

RAPPORT MORAL 2011
DE
L'ASSOCIATION LEDA "LES ESPACES D'AVENIRS"

----- < > -----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU

23 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,
Chères et Chers amis,

Comme chaque année, je suis très heureux d'ouvrir les travaux de notre Assemblée Générale Ordinaire, car je retrouve toujours aussi vivant parmi nous ce sens de la rencontre entre tous les acteurs associatifs, professionnels, militants et adhérents particulièrement investis dans leurs tâches au sein de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs ».

Convivialité, responsabilité, créativité seront en ce samedi 23 juin 2012, comme à l'accoutumée et à n'en point douter, au cœur de nos débats.

Cependant, en préambule, je dois vous dire que nous n'avons pu tenir l'engagement que nous nous étions fixés l'an dernier, à savoir de revenir vers ce mois d'avril pour y fixer les dates de nos assemblées.

La faute, semble-t-il, si faute il y avait, est ce manque de temps pour celles et ceux qui travaillent encore dans le champ social et médico-social, ce champ qui demande davantage de travaux administrativo-sociaux tandis que les moyens de les accomplir commencent à faire cruellement défaut.

Sans tomber dans le pessimisme ambiant, au risque d'invalider toutes nos énergies, je dois avouer que pour les cinq prochaines années, nous devons faire appel à notre inventivité et notre combativité pour relever les défis d'une raréfaction des deniers publics en temps de crise.

En effet, à y regarder de plus près, selon les spécialistes, cette crise économique est de même ordre que la grande crise de 1929, à savoir une crise structurelle majeure.

Des « Jours Noirs » de 1929 aux « Jours Heureux » de 1944, nous économiserons le temps de guerre en Europe et les états comme les marchés, forts de plus d'expériences adaptatives, réduiront à n'en point douter ce temps douloureux par lequel il nous faut passer.

Mondialisation assumée, fédéralisme européen accepté, il serait temps de retrouver cet optimisme nécessaire pour affronter l'avenir.

Quand on porte ce joli nom « les Espaces D'Avenirs », nous nous devons d'en montrer le chemin pour nos usagers, nos professionnels comme pour nos militants et nos adhérents.

BILAN 2011 DE LA GESTION ASSOCIATIVE

Comme l'an passé, nous adopterons une expression succincte pour n'aborder que les lignes essentielles, vous renvoyant, en ce qui concerne les établissements et services de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », à savoir le Domaine des Frileuses et le Domaine de Saint-Gilles aux rapports d'activités élaborés par Messieurs les Directeurs.

Pour ces établissements, il est à noter qu'en 2011 :

- nous avons répondu favorablement à un audit flash proposé par le Conseil Général de Loir-et-Cher et réalisé par deux cabinets, GRANT THORNTON pour les aspects financiers et EQR pour les aspects sociaux et organisationnels ;
- nous avons mis en œuvre les ressources du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), dispositif d'appui et de conseil aux structures qui développent des activités d'utilité sociale afin de financer l'accompagnement de la réactualisation des accords de réduction du temps de travail en l'absence de représentation syndicale.

L'audit-flash, accessible à tout adhérent qui en ferait la demande, a été transmise à notre Commissaire aux Comptes. Les conclusions positives de cet audit ont permis de lever les dernières craintes de notre autorité de tarification de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) qui a pu ainsi :

- nous autoriser à réaliser les travaux de restructuration du Domaine des Frileuses ;
- nous permettre de facturer les frais de scolarité afin d'équilibrer les comptes d'exploitation du Lycée Professionnel Agricole.

Malgré la défaillance du Cabinet ORCOM en 2011, les personnes ressources du Dispositif Local d'Accompagnement, ont permis de relancer efficacement ce cabinet pour dénoncer l'accord d'entreprise de la réduction du temps de travail (ARTT) en 2012 afin de préparer un nouvel aménagement des rythmes et des horaires de travail pour les salariés de nos deux domaines en 2013.

Au-delà de ces actions collectives, il est à préciser pour l'exercice 2011 et pour chacun des établissements les faits marquants suivants :

Le Domaine des Frileuses (41150 Chaumont-sur-Loire)

- le lancement des travaux en fin d'année 2011 ;
- une suractivité avec un taux d'occupation exceptionnel en raison de nombreuses demandes de candidature ;
- la relance des concours équestres, sous l'égide de notre association sœur, l'Association ADESTE « Association pour le Développement de l'Economie Solidaire par le Tourisme et l'Equitation », gestionnaire du Centre Equestre Hippocrène au sein du Domaine des Frileuses, qui a permis la réalisation du premier concours officiel le dimanche 26 juin 2011, auquel ont participé les jeunes gens et jeunes filles de notre établissement.

Le Domaine de Saint-Gilles (41400 Pontlevoy)

- l'organisation selon le vœu du Conseil d'Administration, d'une journée portes-ouvertes le 16 juin 2011. Appréciée des usagers et des personnels, cette opération de communication le fut tout autant par celles et ceux qui visitèrent le Domaine de Saint-Gilles.

- Malgré l'accueil de dix stagiaires en 2011, deux places restent encore disponibles à l'ESAT ;
- une baisse de l'activité au Foyer d'Hébergement due majoritairement aux hospitalisations ;
- les deux chefs de service, l'une au Foyer d'hébergement, l'autre à l'ESAT, sont désormais qualifiés, puisque le dernier CAFERUIS a été obtenu ;
- un problème du Système de Sécurité Incendie (SSI) nous a obligés d'investir dans de nouveaux matériels afin de retrouver un avis favorable de la Commission de Sécurité tandis qu'il fallait aussi investir dans des travaux de voirie et d'évacuation des eaux pluviales, ce qui fut fait.

Par ailleurs, la construction du site internet de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » a été lancée au cours du dernier quadrimestre 2011 avec le soutien de l'entreprise W7COM animée par Monsieur Alain VAUCELLE. Elle s'achèvera au cours de l'été 2012.

Enfin, et pour conclure, nous rappellerons ici, la belle tenue des assises annuelles associatives qui se sont déroulées à l'Abbaye de Pontlevoy le 15 octobre 2011. Rassemblant les personnels et les cadres sous l'égide de la journée de la solidarité, elles étaient animées par Monsieur Michel CHAUVIERE, sociologue au CNRS et avaient pour thème « Gestion de la qualité ou qualité de la gestion ». Cette opposition légèrement provocatrice avait pour raison essentielle de nourrir les échanges avec les administrateurs qui avaient pu se rendre disponibles ce jour-là.

BILAN 2011 DE NOS ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2011, de nombreux contacts et travaux ont été réalisés auprès de différentes institutions, organisations et personnalités pour étendre un partenariat indispensable à tout rapprochement d'associations.

Ainsi, les actions engagées ont été les suivantes :

1. L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » décidait de répondre à l'appel à candidature à la reprise des autorisations et de la gestion de deux structures sociale et médico-sociale (une MECS et EHPAD) gérées par l'Association SAINT-MICHEL-DES-SORBIERS à Chevilly-la- Rue (94550). Malgré un travail important, sa candidature, qui a obligé le Conseil Général du Val de Marne à organiser cet appel, n'a pas été retenue.
2. L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » a poursuivi son rapprochement avec une association gérant une MECS (40 enfants de 7 à 13 ans avec école primaire intégrée et collège en externe) en Loir-et-Cher et une autre association gérant un Home Maternel (35 familles monoparentales accueillies au titre de l'ASE en appartement à bail glissant) en Seine-Saint-Denis. La première s'est désistée au début de l'année 2012 et la seconde a vu le renforcement de son Conseil d'Administration par deux de nos administrateurs.

3. L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » a travaillé sur un projet de MAS innovante (20 places en hébergement, 10 places en accueil de jour et 10 places en SAMSAH pour personnes atteintes soit d'une pathologie neuro-dégénérative soit d'une tumeur cérébrale) en Région Ile de France. Ce dossier qui appelle un financement de la sécurité sociale a été déposé auprès de la Mairie de Créteil pour trouver place dans un futur pôle d'ingénierie de la médecine du cerveau.

4. L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » a exprimé son souhait au Conseil Général du Val de Marne de pouvoir créer un Centre d'Accueil de Jour pour la remobilisation active de personnes handicapées psychiques autour d'un projet de création théâtrale (25 à 30 personnes par an).

5. L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » a soutenu une petite association pour la création d'une école maternelle privée pour enfants autistes. Le retard considérable de réponses adaptées à ces très jeunes enfants invite à retourner la proposition « IME + Convention Education Nationale par celle ECOLE PRIVEE + convention avec la sécurité sociale » pour le renforcement des pédagogies cognitives actives. L'Ecole « Etoile » a ouvert ses portes le 5 septembre 2011 à Villecresnes (94440).

ORIENTATIONS 2012

En ces temps jugés plus difficiles, puisque nous guette la récession, notre attention serait de nous recentrer vers nos établissements que sont ces belles réalisations du Domaine des Frileuses et du Domaine de Saint-Gilles.

Pour le premier, il nous faudra poursuivre notre volonté à réhabiliter les locaux destinés à la formation professionnelle et à son plateau technique. Le passage obligé est celui de la voie du Conseil Régional du Centre, voie nécessaire puisque cette collectivité publique a seule désormais la compétence et les moyens d'investir dans la réalisation comme dans l'équipement des lycées. Dès la fin des travaux actuels, la prise des premiers contacts politiques devra se réaliser.

Par ailleurs, en relation avec l'équipe de nos professionnels comme avec leur direction, eu égard aux difficultés de jeunes filles et jeunes gens accueillis, il s'agira de réfléchir sérieusement à cette primo-prise en charge en amont de l'accompagnement social et de la formation professionnelle. L'idée émise voici quelques temps d'un passage préalable en lieu de vie, est-elle ou non toujours d'actualité ? Dans l'affirmative, comment mettre ce projet sur un orbite de réalisation ?

Pour le second, il conviendra de repenser l'ouverture à de nouveaux publics afin de recouvrer un taux d'occupation acceptable qui justifie l'utilité sociale comme à l'ouverture de nouveaux marchés pour son ESAT.

En ce qui concerne cette seconde ouverture, seuls le tourisme et/ou la production de produits plus élaborés (miel, vin, confitures, moutardes, etc...) produits sous label bio réalisent de meilleures plus-values.

A terme, il est à penser qu'il sera demandé au budget de production d'intervenir, comme en Allemagne, dans le budget d'aide sociale. Pour certains ESAT, cette intervention est déjà de fait, puisque on assiste à des transferts de charges de plus en plus importants.

En matière de travaux collectifs, il faudra poursuivre notre réflexion sur :

- la bientraitance, la prévention de la maltraitance mais aussi la gestion des risques de maltraitance, le tout s'intégrant dans une démarche qualité active ;
- l'accueil des nouveaux salariés au sein des établissements et leur accompagnement dans la compréhension du projet associatif, du projet d'établissement ou du service, des chartes et autres documentations concernant cette démarche qualité.

Se recentrer certes mais cela ne suffira pas : il nous faut se développer quitte à réduire la voilure de nos ambitions. Ainsi cette année, nous poursuivrons le projet de l'Ecole « Etoile » selon le partenariat établi avec l'Association EPOIR AUTISME 94.

Des administrateurs, des partenaires travaillent autour de moi pour se tenir prêt à répondre à l'appel à projets de l'ARS d'Ile de France qui sera lancé dans le cadre du plan national renforcé en faveur des personnes autistes.

A ce propos, la Mairie de Villecresnes a réservé trois mille mètres carrés de SHON sur un terrain désormais communal pour que ce réalise cette plate-forme d'un multi-accompagnement d'enfants autistes vers une scolarité la plus proche de la normale.

Voici plus de soixante ans des associations se mobilisaient pour lutter contre l'exclusion des personnes handicapées en favorisant leur évolution en milieu protégé. Après Michel Foucault qui a étudié le passage de l'asile vers le grand enfermement, notre secteur pourtant sensible au progrès social peine à transformer ses valeurs vers une lutte pour l'inclusion dont les chemins passeraient par un accompagnement vers le milieu ordinaire de l'école pour l'enfant et l'adolescent, vers le milieu ordinaire du travail et vers le milieu ordinaire du logement pour l'adulte.

Une très belle réflexion à mener qui fera un très beau thème pour nos futures assises annuelles.

Voilà, Chères et Chers Amies, nos bilans et nos orientations, dont nous n'avons pas à rougir, bien au contraire et pour lesquels nous vous demandons quitus de leur gestion.

D'avance, nous vous en remercions.

Chaumont-sur-Loire, le 23 juin 2012.



Patrick HERVE
Président